



Graine d'infos

Mars 2021

MAIRIE DE
Gragnague

Informations municipales

Être ado en 2021 : un accompagnement est parfois nécessaire.

Pour orienter les jeunes en situation de décrochage, le gouvernement lance un dispositif d'accompagnement gratuit.

A la rentrée 2020, l'obligation de formation a été prolongée de 16 à 18 ans. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement a mis en place depuis le 14 janvier 2021, un numéro vert national d'accompagnement : le **0 800 122 500**.

L'objectif est d'orienter les jeunes et de répondre aux interrogations des familles.

Le service est accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

Au bout du fil, des conseillers évaluent la situation, puis guident les jeunes vers des acteurs régionaux pour trouver des solutions d'accompagnement au niveau local.

En Haute Garonne, la Maison départementale des adolescents du Conseil départemental assure une écoute et un accompagnement gratuit et confidentiel. Elle accueille les jeunes de 11 à 21 ans, leurs familles et les professionnels salariés ou bénévoles qui travaillent avec eux. Lieu d'écoute, d'évaluation, de soutien et d'orientation, c'est aussi un espace qui organise des ateliers et des rencontres collectives thématiques.

L'accueil est individuel ou familial, gratuit et sans rendez-vous la première fois. L'anonymat peut être demandé.

Des professionnels sont à l'écoute des familles et des jeunes de 11 à 21 ans, qu'ils informent, répondent à leurs interrogations et leur proposent des solutions adaptées.

L'équipe médico-sociale de la Maison départementale des adolescents

6, rue Riquet 31000 Toulouse _ 05 34 46 37 64



Evènement sanitaire à l'école des Petits Artistes.

Début février, après une semaine bien stressante pour les familles, les équipes enseignantes et d'animation mais aussi les services municipaux, le verdict est enfin tombé : confirmation de la présence d'un norovirus.

Terme savant pour désigner un épisode de gastroentérite virale particulièrement aigu puisqu'il a touché plus de 100 enfants et une dizaine d'adultes en l'espace de quelques jours.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Départementale de la Protection des Populations (D.D.P.P) ont procédé à différentes investigations pour identifier les causes possibles. Les contaminations par l'eau et par la nourriture ont été rapidement écartées. L'apparition de nouveaux cas a conduit à la fermeture de l'établissement sur décision de l'ARS, quelques jours avant le début des vacances scolaires, afin de prévenir les risques de recontaminations.

La commune a procédé à une désinfection complète des locaux afin de permettre une rentrée dès le 1er mars dans les meilleures conditions sanitaires possibles.



Les amphibiens

Pour protéger la nature à Gragnague, levez le pied !

Les amphibiens, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres, sont des animaux tous menacés de disparition en France, plus particulièrement dans les zones d'agriculture et à proximité des villes, pour de nombreuses raisons : disparition des mares et zones humides, des haies, introduction de poissons, recalibrage des ruisselets, etc... Dès la tombée de la

nuit, la circulation routière ajoute une dose supplémentaire de menace, mais c'est un élément que tout un chacun peut contrôler en ayant des gestes, -non pas barrière-, mais d'éco-conduite.

Pour bien des conducteurs, ces animaux ne sont même pas vus et donc écrasés en totale ignorance de leur présence. Pourtant, l'expérience montre qu'il suffit d'éduquer son regard en étant plus attentif à ce qu'on voit sur le bitume. Ceci permet d'ailleurs d'avoir une conduite plus réactive en terme de sécurité routière puisque nous réapprenons alors à

conduire en regardant véritablement, et il est dès lors possible déjà d'éviter bon nombre d'animaux (en roulant moins vite aussi).

Les solutions existent même si elles ne sont pas parfaites :

À Gragnague, l'information est à peine connue et mérite d'être collectée. Nous lançons donc un appel à la contribution de tous : signalez les endroits précis où vous voyez des animaux vivants ou écrasés sur les routes, si possible photographiez (même morts, hélas) pour que nous puissions déterminer l'espèce.

Informations à communiquer à l'association spécialisée dans ce domaine : po.cochard@natureo.org

Elections Départementales et Régionales

Le mardi 16 février 2021, le Parlement a donné son feu vert au report des élections départementales et régionales Initialement prévues en décembre 2020, puis en mars 2021, les élections régionales et départementales sont de nouveau décalées pour des raisons sanitaires. Le projet de loi adopté par le Parlement ne fixe pas de date précise pour les élections départementales et régionales. Mais, l'exécutif s'est engagé pour que ces scrutins à deux tours se déroulent les **13 et 20 juin 2021**.

Ce sera le dernier scrutin avant la présidentielle de 2022.

Les élections départementales et régionales sont deux scrutins distincts. Même si elles ont lieu le même jour, il faudra glisser un bulletin dans deux urnes différentes.

Les électeurs vont se déplacer pour élire 54 sièges au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne et 158 sièges au sein du Conseil régional Occitanie

Procuration : si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des départementales et régionales, vous pourrez toujours voter par procuration. Cette démarche consiste à désigner une personne de confiance pour qu'elle vote en votre nom le jour du vote. Comme lors des dernières municipales, il devrait être exceptionnellement permis à un même électeur de voter par procuration pour deux personnes différentes. Pour que la double procuration soit acceptée mandants et mandataires devront être inscrits dans la même commune.



Célébration 19 mars 1962

La journée nationale du cessez-le-feu en Algérie permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette année en raison du contexte sanitaire, la municipalité déposera une gerbe au monument aux morts le vendredi 19 mars à 17h00 sans cérémonie officielle.

Informations associatives :

Fête du printemps :

Comme pour beaucoup d'associations, la pandémie a contraint les organisateurs à annuler leurs festivités. La Fête du Printemps n'y échappe pas et est donc annulée pour cette année. Rendez-vous en 2022.



AAPPMA : société de pêche de la Vallée du Girou

L'ouverture de la pêche à la truite approche. A cette occasion votre AAPPMA fera deux lâchés de 75kg de truites sur le Girou à Saint Marcel Paulel les 13 et 27 mars prochain.

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche sur cartedepeche.fr
ou contacter le président au 06 87 10 06 97